

# BULLETIN D'INFORMATION À NOS PARTENAIRES

3 juillet 2023

## Bonification de l'offre de service pour les transports interétablissements avec escorte de paramédics en soins avancés (PSA)

Chers partenaires,

Nous sommes heureux de vous annoncer **qu'à compter de ce jeudi 6 juillet 2023 8h00, l'offre de service pour les transports interétablissements avec escorte de paramédics en soins avancés (PSA) entrera dans sa seconde phase et sera bonifiée.**

### Contexte

En juin 2022, la Corporation d'urgences-santé a mis en place une offre de service pour **les transports interétablissements urgents avec escorte de PSA**. À la suite de l'analyse des données récoltées lors de la première phase, plusieurs pistes d'améliorations ont été évoquées.

Résumé des médicaments autorisés en phase 1	
Antibiotiques	Sulfate de magnésium
Antiacides	Héparine en perfusion
Acide tranexamique	Chlorure de potassium en perfusion
	Bicarbonate de sodium en perfusion
	Nitroglycérine en perfusion

### Bonification du service

Ainsi, après analyses et discussions avec nos partenaires du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) des aspects entourant la phase 1, nous avons choisi **de bonifier, dans une seconde phase, les molécules pouvant être prises en charge par les PSA** lors de ces transports. Voici ci-dessous la liste des ajouts :

- Amiodarone (Cordarone<sup>MD</sup>) ;
- Eptifibatide (Integrilin<sup>MD</sup>) ;
- N-acétylcystéine (NAC, Mucomyst<sup>MD</sup>) ;
- Norépinéphrine (noradrénaline, Levophed<sup>MD</sup>) ;
- Octréotide (Sandostatin<sup>MD</sup>).

Une mise à jour des protocoles d'intervention clinique interétablissements (PICPSA-I) a également été effectuée.

Veillez noter qu'en raison de la brève durée du transport extrahospitalier, la phentolamine sera exclue, à ce stade, de l'offre de service intrarégionale.

## Outils d'information mis à votre disposition

Un coffre à outils a été préparé pour les membres de vos équipes. Il comprend plusieurs documents qui présentent l'offre de service en profondeur. Il est accessible au lien suivant : [Espace partenaires — Urgences-santé \(urgences-sante.qc.ca\)](#).

La Corporation d'urgences-santé a également pour objectif, à l'**automne 2023**, de solliciter votre collaboration afin **d'inviter votre personnel de première ligne** à participer à un des **webinaires** organisés pour leur présenter cette nouvelle offre de service, ainsi que les outils mis à leur disposition. D'ici là vous êtes invité à communiquer la bonne nouvelle à vos équipes médicales sans délais.

Enfin, considérant les particularités cliniques entourant une demande de service interétablissements avec escorte de PSA, nous vous rappelons **qu'il est essentiel que l'appel au centre de communication santé (CCS)** pour ces demandes de service **soit effectué par un clinicien**. Au regard de la complexité que ces cas cliniques peuvent représenter, un diagnostic principal précis sur l'état du patient viendra diminuer les ambiguïtés associées aux équipements ou aux ordonnances devant être appliqués en cours du transfert.

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration et nous vous adressons nos salutations les plus cordiales.

François Lamarche  
Directeur des interventions

Sébastien Légaré  
Directeur des soins

Jocelyn Barriault, MD  
Directeur médical régional